

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIDEO

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'ÉCOLE, C'EST QUOI ?



## Un film imaginé par...



### L'OCCE, un mouvement pédagogique au service de l'École de demain

Créé en 1928, l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) encourage et soutient la coopération comme valeur centrale à l'école.

Au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement public », il fédère la vie et l'action pédagogique d'environ 50 000 coopératives scolaires et foyers coopératifs.

Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées pour les classes sur le temps scolaire, l'OCCE contribue à développer les valeurs de respect et de solidarité chez les jeunes, à encourager la citoyenneté et l'entraide, ainsi qu'à permettre leur autonomie dans l'action.

## ...et réalisé par



**Créée en 2000 par des pionniers du média éducatif et des experts en ingénierie pédagogique, Tralalère conçoit et met en œuvre des ressources numériques au service des enfants et de leurs médiateurs éducatifs.**

Tralalère contribue à faire évoluer les pratiques pédagogiques en mettant le numérique à disposition de la pédagogie active et l'éducation critique, et en s'associant à de nombreux partenaires – publics comme privés – qui les aident chaque jour à rendre réel ce qui au début n'était que le rêve d'une équipe passionnée.

**Depuis 17 ans, Tralalère crée des ressources numériques pour les jeunes de 3 à 18 ans, visant à :**

- ▶ Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages.
- ▶ Stimuler l'esprit critique, et inviter les enfants à débattre, penser, questionner.
- ▶ Mettre le numérique au service de la pédagogie... et non l'inverse.
- ▶ Faire passer à l'échelle des pratiques pédagogiques ayant fait leurs preuves.

### Les thèmes abordés par Tralalère :

- ▶ Enjeux de société et de citoyenneté
- ▶ Fondamentaux revisités
- ▶ Compétences du 21e siècle
- ▶ Code et culture numérique

# Présentation

**Dans le cadre d'un partenariat commercial, l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) a pu bénéficier des apports professionnels de Tralalère (créateur de ressources numériques éducatives) pour réaliser le film L'économie sociale et solidaire à l'école, c'est quoi ?**

## Pourquoi présenter l'ESS à l'école ?

Il n'est pas coutume en France de parler d'économie à l'école primaire voire au collège ou au lycée. Pourtant, Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale et Benoît Hamon, Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Consommation par « la convention de coopération entre le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le Haut-Commissariat à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale et l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République vise à mieux faire appréhender l'ESS par les élèves, afin qu'ils comprennent qu'il s'agit d'une véritable alternative au modèle économique dominant.

La coopérative scolaire est depuis près de cent ans un puissant levier d'apprentissages citoyens. Depuis sa création, l'OCCE milite pour que les enfants et les jeunes, en milieu scolaire, prennent la responsabilité des affaires qui les concernent et que puissent se vivre à l'École les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité. Ces valeurs traversent l'ensemble des corps sociaux, sauf l'économie classique. Par une éducation à et par l'ESS, l'OCCE souhaite donner aux élèves l'occasion de découvrir et vivre un mode d'organisation de la production et de la consommation non productrice d'inégalités, d'exclusion, de destruction de la nature et de mise en péril de l'être humain.

Les pistes pédagogiques proposées dans ce document s'adressent à des élèves de cycle 2 (CE2) et cycle 3 de l'école élémentaire.

- En CE2, la découverte de l'ESS se situe dans les enseignements « Questionner l'espace et le temps / Explorer les organisations du monde », du programme de 2015.
- En cycle 3, l'approche de ce qu'est l'ESS est une entrée possible pour explorer le thème « Consommer en France » en géographie.
- Tout ce qui a trait aux principes de la coopération peut aussi s'inscrire dans le parcours citoyen de l'élève puisqu'ils permettent d'appréhender les valeurs républicaines.

## « L'économie sociale et solidaire à l'école, c'est quoi ? » : un film en deux parties

1. Une fiction : des enfants à l'ère préhistorique peuvent découvrir ce qu'est l'Économie Sociale et Solidaire, s'ils parviennent à allumer un rétroprojecteur. Pour cela, il faut qu'ils réussissent ensemble à se procurer du feu.
2. La seconde partie présente les structures de l'ESS et ses principes ainsi que la coopérative scolaire, premier maillon de l'ESS à l'École.



# Une séquence pédagogique pour découvrir l'ESS à l'école

## But :

Le film proposé ici permet aux élèves de :

- mettre au jour les fondements de la coopération à travers l'action des enfants en quête de feu ;
- être sensibilisés au mode d'organisation économique sociale et solidaire ;
- mieux connaître la coopérative scolaire, support de projets.

## Déroulement :

### Séance n°1 (45 min.)

Les élèves ont à rechercher les idées et la mise en actes pour résoudre le problème « se procurer du feu pour allumer le vidéoprojecteur préhistorique ».

#### Phase 1 : dévolution

L'enseignant donne le but de la séquence : connaître l'Économie Sociale et Solidaire.

Il donne une définition de l'ESS : c'est une économie dans laquelle on privilégie l'humain, dans laquelle l'argent n'est pas une fin en soi mais un moyen ; une organisation de l'activité humaine dans laquelle les Hommes essaient d'appliquer les principes républicains de liberté, égalité, fraternité. Il communique aux élèves la durée (3 minutes 23) du film et le fait qu'il est composé en deux parties qui donneront lieu à deux séances.

#### Phase 2 : visionnage de la vidéo

Le film est regardé complètement, les élèves expriment des remarques qui donnent à voir à l'enseignant ce qu'ils retiennent d'un premier visionnage. Retenir l'aspect imaginaire du film d'animation.

#### Phase 3 : observation de la première partie

1. Faire visionner la vidéo jusqu'à 1'27. Faire remplir aux élèves, de manière individuelle, le tableau (doc. 1).
2. Faire visionner une deuxième fois la même séquence d'animation, et demander aux élèves de se mettre par 2 et d'affiner leurs réponses aux questions posées dans le tableau.
3. Mise en commun en grand groupe, discussion, apports de la part de l'enseignant si nécessaire.
4. Institutionnalisation des principes découverts ; ils peuvent être consignés sur une affiche de travail.

### Séance n°2 (45 min.)

Rappel du but de la séquence et des principes dégagés lors de la séance précédente (en s'aidant de l'affiche).

**Phase 1 :** Ecoute de ce qui est dit à propos de l'Économie Sociale et Solidaire (à partir de 1'28 jusqu'à la fin). En individuel et à l'écrit pour répondre aux deux questions suivantes : *Dans quelles structures retrouve-t-on les principes vécus par les enfants qui cherchent à se procurer du feu ? À l'école que permet de faire la coopérative scolaire ?*

On peut faire une première observation à l'aveugle, c'est-à-dire sans voir les images pour que les élèves mobilisent davantage leur attention sur l'écoute.

Puis, on peut observer à la sourde : on présente les images sans la voix.

**Phase 2 :** Echanges en binômes pour enrichir les réponses aux questions.

**Phase 3 :** Mise en commun en collectif oral.

On peut faire citer aux élèves les associations, les coopératives, les mutuelles qu'ils connaissent.

**NB :** Derrière le mot « entreprise » se situent les SCOP (Sociétés coopératives et participatives) et les SIC (Société coopérative d'intérêt collectif). On peut aussi citer les fondations des entreprises capitalistes qui font désormais partie de l'ESS même si elles n'obéissent pas à ses principes dans la mesure où les bénéficiaires de l'action de la fondation n'ont pas de pouvoir politique. Les entreprises de l'économie dite collaborative (type Uber ou Blablacar) n'appartiennent pas à l'économie sociale, même si elles répondent à une utilité sociale ; les usagers ne sont pas associés aux décisions politiques.

Pour ce qui est du rôle de la coopérative scolaire, chaque enseignant appréciera comment elle est connue des élèves.



Document 1 : **Séance 1 : observation de l'animation**

Quel est le projet commun de ces enfants ?	
Quel(s) problème(s) rencontrent-ils ?	
Quelle(s) idée(s) ont-ils trouvée(s) ?	
Comment est choisie la solution retenue par le groupe ?	
Comment organisent-ils la fabrication du cerf-volant ?	
Cerf-volant ?	
Que fait l'enfant qui avait eu l'idée de la chauve-souris pendant ce temps ?	
Dans la classe, à quels moments ce genre d'organisation arrive ?	



Document 2 : **Story-board de l'animation et principes de l'Economie Sociale à découvrir**



◀ 0' 12''

Les élèves dans le film ont la même question que les élèves de la classe : « Qu'est-ce que l'ESS à l'école ? ». Pour avoir la réponse, ils doivent mettre en marche le vidéoprojecteur avec du feu qu'ils n'ont pas.

C'est évidemment une situation purement imaginaire mais qui donne l'occasion d'avoir un but commun.



◀ 0' 19''

Pour avoir la réponse à la question 'C'est quoi l'Economie Sociale et Solidaire à l'école', il faut faire fonctionner un vidéoprojecteur

**Principe : utilité sociale et collective**



◀ 0' 21''

Un orage, un éclair et la foudre s'abat sur un arbre qui s'embrase et qui est atteignable.



◀ 0' 26''

Comment capturer ce feu pour allumer le vidéoprojecteur ?

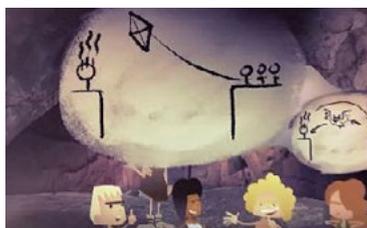
**Pour faire face à une situation complexe, les hommes, depuis toujours, oeuvrent ensemble.**



◀ 0' 41''

Chacun s'exprime, apporte ses idées et argumente. La solution est obtenue par réflexion commune et élimination des solutions qui semblent non pertinentes, voire dangereuses.

**Principe : liberté d'expression ; chacun est responsable individuellement du collectif**



◀ 0' 46''

Après délibération, c'est la proposition de réaliser un cerf-volant qui est retenue.

L'idée de la chauve-souris est maintenue tout de même, alors qu'il n'y a pas consensus.

**Principe : égalité : 1 personne 1 voix**



◀ 0' 49''

Trois enfants commencent à travailler à la production du cerf-volant. Les tâches sont réparties.

**Principe : responsabilité collective**



Document 2 (suite) : **Story-board de l'animation et principes de l'Économie Sociale à découvrir**



◀ 0' 55''

La fille qui souhaite apprivoiser la chauve-souris pour qu'elle aille chercher le feu reste sur son idée et agit seule.

**Principe : la coopération économique fonctionne sur le principe de la libre adhésion, de l'engagement volontaire.**



◀ 1' 05''

Ils poursuivent la réalisation du cerf-volant en changeant les rôles.

**Principe : la rotation des tâches permet d'agir en connaissant mieux le travail de l'autre.**



◀ 1' 15''

La réalisation de l'outil est terminée.



◀ 1' 23''

La tentative est un succès.

Enthousiasme, joie collective. Dans une organisation coopérative, « le tout est plus que la somme des parties ».



Ils vont avoir réponse à la question : L'ESS à l'école, c'est quoi ?

La petite fille qui a fait des essais infructueux avec la chauve-souris a rejoint le groupe.

En mode coopératif, on peut ne pas être d'accord, connaître des conflits mais pour autant, les relations ne seront pas affectées.

**Principe : assertivité\***

\* L'assertivité, ou comportement assertif, est un concept de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle introduit par le psychologue new-yorkais Andrew Salter désignant la capacité à s'exprimer et à défendre ses droits sans empiéter sur ceux des autres.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'ÉCOLE, C'EST QUOI ?



Pour aller plus loin

## ESS ET EDUCATION

ressourcess.fr/ressource/ess-et-education

## Les principes de l'ESS :

- Libre adhésion,
- Démocratie : une personne une voix
- Utilité sociale
- Transparence,
- Principes de proximité
- Pérennité/durabilité
- Solidarité

**Pense-bête pour dire comment ma structure fait vivre les principes de l'ESS**  
sur le site [ressourcess.fr](http://ressourcess.fr)

## LA PLATEFORME SOLIDAIRE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DES INITIATIVES PEDAGOGIQUES :

[trousseaprojets.fr](http://trousseaprojets.fr)



**Article paru dans le N° 530  
des Cahiers Pédagogiques**

**Former les futurs citoyens**

Dossier coordonné par  
Laurent Fillion et Pascal  
Thomas

juin 2016



Pour aller plus loin

## **La coopérative scolaire : levier d'apprentissages citoyens**

Parce qu'elle permet aux enseignants d'inscrire la participation des élèves dans leur pratique de classe et de leur faire vivre la citoyenneté en actes, au quotidien, la coopérative scolaire OCCE apparaît comme un formidable levier d'apprentissages citoyens. 2015, marquée par un retour en force de l'éducation citoyenne, doit être l'occasion de réaffirmer son rôle essentiel.

Tout d'abord, le terme « coopérative » renvoie à l'économie sociale et solidaire dont la visée finale n'est pas le gain financier individuel et la spéculation mais bien une plus-value sociale et environnementale. Fondée sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, c'est une économie où chacun est considéré comme acteur de changement. La citoyenneté se construit alors dans une culture de l'engagement. Au sein des coopératives scolaires, même si les familles ne participent pas à leur financement, tous les élèves des écoles ou des établissements du second degré affiliés sont membres de droit et acteurs associés aux activités.

L'association des élèves à la gestion de la coopérative, de ses instances démocratiques et aux projets qu'elle favorise, ouvre des voies à l'éducation citoyenne.

En gérant les activités de la coopérative, les élèves apprennent les notions basiques de comptabilité (débit, crédit, devis,...) ; ils distinguent ainsi, au fil du temps, le lucratif et le marchand. Fabriquer du commun autour de l'argent pour l'intérêt collectif est un aspect de la citoyenneté non repris par les récents programmes d'enseignement moral et civique, c'est pourtant une base intéressante pour l'organisation associative de la société civile.

Dans les conseils de coopérative se discute l'organisation des activités de la coopérative, les élèves éprouvent alors un cadre garant de l'efficacité du dispositif. Ils apprennent l'administration associative en assumant des fonctions de secrétaire, président.e,... . Ainsi naissent des habitudes

démocratiques pour prendre et donner la parole, pour gérer le temps, pour s'écouter, pour argumenter, pour trouver des solutions. Dans ces situations langagières ritualisées la parole est authentique, l'élève s'autorise à donner son point de vue sur une action concrète qui le concerne en tant qu'individu dans le monde scolaire. Il apprend à utiliser des mots pour dire son processus de pensée. Sur la durée, les conseils offrent aussi la possibilité de l'émergence d'une autonomie qui évite une dépendance affective au professeur souvent générée en l'absence de connaissances des codes de l'école. En effet, à défaut de comprendre le sens de l'école, les élèves, et particulièrement ceux de milieu défavorisé surinvestissent souvent la relation au maître ou à la maîtresse. Dans ces moments de discussion, chaque enfant peut conquérir une petite part de liberté.

Ces espaces de discussion donnent aussi à vivre à tous les élèves les valeurs qui charpentent une unité collégiale. Sans rejeter les maximes de la morale laïque qui jalonnent l'existence citoyenne, l'OCCE exerce une vigilance critique à l'égard des prescriptions édictant le bien ou le mal, préférant donner à chacun des élèves la possibilité de former sa propre morale par le jugement, l'esprit critique, la capacité à réfléchir en lui faisant éprouver les règles de coexistence dans la société scolaire, sans dogmes ni préjugés. Vouloir dire le bien et le mal, plutôt que de quérir le juste et l'injuste dans des situations réelles de vie de classe, risque de mener à une forme de guerre aux pauvres en les déclarant responsables de leur propre malheur du fait de leur paresse et de leur immoralité. Changeons ce climat pour écrire positivement le roman national de demain.

L'éducation à la citoyenneté s'exerce également dans le cadre de la conduite de tous les projets que la coopérative scolaire permet de mettre en œuvre. Parmi eux, les projets artistiques apparaissent majoritaires. Chacun.e des élèves peut être alors amené.e à se tenir debout. En effet, que les actions soient théâtrales, poétiques ou chorégraphiques,



Pour aller plus loin

## **La coopérative scolaire : levier d'apprentissages citoyens (suite)**

elles ont toutes la volonté de faire œuvre d'émancipation en ce qu'elles permettent, si l'accompagnement est approprié, de sortir l'élève de la place qui lui est assigné, aussi modestement que cela soit. Elles sont aussi l'occasion, pour les élèves de tous les milieux sociaux, de rencontrer des œuvres et des artistes qui traduisent les sentiments humains qui se partagent sans discrimination. Une vraie et large culture artistique, en permettant à chacun de découvrir l'immense diversité des cultures et des manières d'exprimer des interrogations humaines universelles, est aussi une école de tolérance. L'expérience esthétique, la relation intime et distanciée que les enfants ont avec le monde n'est envisagée ni dans une visée de consommation, ni dans une visée purement cognitive. L'éducation de la conduite esthétique contribue de façon effective à l'éducation à la liberté et notamment à la liberté de conscience, parce qu'elle prend ses distances par rapport au réel. L'éducateur est là pour vivre et partager des expériences esthétiques avec les enfants ; c'est ce fonds commun qui permet souvent la qualité des autres partages.

Outre les projets artistiques, la coopérative permet des expériences pour apprendre à connaître les médias et l'information. En donnant du sens aux images, en animant des émissions de radio, les enseignants peuvent amener les élèves à aiguiser leur esprit critique et être en capacité, petit à petit, de comprendre comment est décrite la réalité sociale dans les médias de masse. Bien d'autres projets financés par les coopératives permettent aux élèves, dans des classes où l'enseignant le souhaite, de se confronter à l'école du réel, de connaître la puissance d'agir en vivant des actions collectives et progresser dans la façon dont ils travaillent ensemble.

Toutes ces situations pédagogiques concourent à la construction d'un cadre laïc à l'école, elles permettent en effet d'encourager, par la discussion, la réflexion sur les dilemmes qui traversent le genre humain. Le vivre ensemble ne connaît pas alors la gueule de bois idéologique que certains Charlie peuvent ressentir en constatant que l'on ne sort pas de l'égoïsme, de l'autisme et des humeurs répressives quand il n'y a pas place à l'élucidation des contradictions. Le vivre ensemble au sein des coopératives se nourrit de la confrontation ; en reprenant des propos du sociologue de Christian Maurel<sup>1</sup>, on peut même dire que « les processus à l'œuvre ne sont réellement coopératifs

que s'ils laissent un temps et une place au conflit. Ainsi la fertilisation des désaccords devient le meilleur atout d'une action collective à la fois démocratique et laissant toute sa place à l'engagement individuel ». Le cadre laïc se pose alors sans le mou « droit à la différence » qui génère la diversité, si « bonne pour le business » comme a pu le dire un jour un premier ministre suédois.

Cette résolution à faire vivre la démocratie en actes ne peut sans doute pas se construire sans quelques fondements dans les gestes professionnels enseignants. Ils se situent vraisemblablement dans un mode d'intervention éducative qui donne place à la justice selon le sens qu'en donne Simone Weil quand elle écrit « La vertu de justice consiste, si l'on est supérieur dans le rapport inégal des forces, à se conduire exactement comme s'il y avait égalité ». Ils font aussi probablement référence à des connaissances et des comportements qu'énoncent la philosophe Cynthia Fleury : l'imagination, cette faculté de l'âme et du cœur d'une puissance créatrice inouïe ; l'effort, le courage, le geste de la pensée a un prix ; l'humour parce que la force comique opère un effet de distanciation. Ces connaissances et ces comportements ne sont pas explicites dans le référentiel de compétences des enseignants, alors nombre d'entre eux ne savent pas trop s'ils peuvent les exprimer.

La citoyenneté décrite ici est une dynamique d'engagement et de responsabilité pour que le destin individuel alimente le destin collectif et que demain l'anomie qui nous guette soit rangée aux oubliettes. Alors, pourquoi pas la coopérative scolaire comme levier d'apprentissages citoyens ?

**Véronique Baraize,**  
déléguée générale OCCE

1. Christian Maurel docteur en sociologie a été directeur de Maisons des Jeunes et de la Culture, et Délégué régional de la Fédération Française des MJC auprès de la FRMJC « Méditerranée ». Il est co-fondateur et co-animateur du collectif national « Éducation populaire et transformation sociale ».

Actuellement il est intervenant à l'Université Populaire du Pays d'Aix, et chercheur associé au LISRA (projet « Penser la ville »/MSH Paris Nord). Il est l'auteur du livre : « Éducation populaire et puissance d'agir » sur les processus culturels de l'émancipation (en 2010). Son site internet est : [www.mille-et-une-vagues.org](http://www.mille-et-une-vagues.org)

2. Circulaire 2008-095 du 23-07-2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/31/MENE0800615C.htm>



Pour aller plus loin

### **ESS ET COOPERATIVES SCOLAIRES OCCE : DES VALEURS EN PARTAGE**

Si les valeurs portées sont identiques, la mise en partition dans l'économie et dans l'éducation sont différentes. Il est possible toutefois d'établir des correspondances, ici avec une coopérative.

<b>ESS</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Coopérative scolaire OCCE</b>
Les dirigeants sont élus démocratiquement pour former un Conseil d'Administration parmi les membres pour élire un CA. Tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe : une personne, une voix.	<b>démocratie</b>	Le CONSEIL de COOPÉRATION, qu'il soit de classe ou d'école, est régi à l'identique des CA des coopératives : Tous les membres votent selon le principe : une personne une voix.
La coopérative et ses membres sont solidaires entre eux et envers la communauté.	<b>solidarité</b>	La classe et ses élèves sont solidaires entre eux : ENTRAIDE. Tous les élèves sont différents, mais aucun n'est laissé pour compte.
Tous les membres, en tant qu'associés ou en tant qu'élus, sont responsables de la coopérative.	<b>responsabilité</b>	Toutes les personnes de la classe sont responsables. La classe n'est pas une collection de personnes, mais est un groupe, chacun est important pour son bon fonctionnement.
La coopérative est un outil au service des générations présentes et futures.	<b>pérennité</b>	Par l'exercice de la démocratie, de la solidarité, l'élève comprend ce que CITOYENNETÉ signifie. La classe coopérative est au service de l'adulte en devenir.
La coopérative a une pratique de transparence à l'égard de ses membres et de la communauté sous forme de formations et d'informations.	<b>transparence</b>	Transparence car l'élève sait où il en est de ses apprentissages, des efforts à fournir, des aides à demander.
La coopérative contribue au développement régional et à l'ancrage local.	<b>proximité</b>	Chaque fois qu'un PROJET le permet les ressources locales sont privilégiées : ENQUÊTES, VISITES et COMPTE-RENDUS.
La coopérative fournit des services et produit dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres en vue de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux.	<b>service</b>	La pédagogie coopérative est au service des enfants, sans distinction, et de façon inclusive. Le CONSEIL DE COOPÉRATION permet d'associer les élèves à la vie de l'école ou de l'établissement.



Pour aller plus loin

**L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE RELEVÉ DE 4 PRINCIPES FONDATEURS**  
CES PRINCIPES ONT-ILS DES ECHOS DANS LES APPRENTISSAGES ?

<b>PRINCIPES FONDATEURS DE L'ESS</b>	<b>ECHOS DANS LES APPRENTISSAGES</b>
1) La priorité donnée au projet collectif, associatif, coopératif ou mutualiste	1) Le projet collectif est une composante de la pédagogie coopérative. Dans un projet proposé, décidé, conçu par le groupe, tous ont leur place et leur importance. Chacun apprend des autres. Mais la classe coopérative est faite aussi de moments d'apprentissages individuels, en groupe hétérogène, en groupe homogène, par le tutorat entre pairs, ...
2) La promotion des personnes composant l'entreprise : l'homme et la femme sont au coeur de l'économie	2) Les «bons» élèves comprennent vite qu'aider autrui ne signifie pas qu'ils deviennent «moins bons», bien au contraire. Il n'y a pas de compétition établie, mais de l'émulation.
3) La gestion démocratique des structures à travers l'implication naturelle des parties prenantes dans la gouvernance des entreprises, avec notamment, le principe « 1 personne = 1 voix » au contraire de « 1 action = 1 voix »	3) La gestion démocratique se développe au travers des conseils de coopération selon le principe « 1 personne = 1 voix », des espaces de parole où chacun peut s'exprimer sans moquerie ni jugement. Les habitudes d'expression des émotions permettent aussi aux enfants de se poser debout et à égalité de personne au milieu des autres.
4) La non répartition individuelle des excédents ou la lucrativité encadrée. Ainsi, les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent être à but non lucratif, mais elles peuvent aussi faire des profits qu'elles réinvestissent dans le projet d'entreprise	4) Les actions menées pour obtenir les ressources nécessaires à la réalisation de certains projets permettent aux jeunes une approche de l'économie, du coût des choses, de l'essentiel et de l'accessoire. La gestion des projets permet de comprendre les notions de recettes, de sorties, de bénéfice. La participation à des actions collectives (fête d'école, spectacle, réalisation de livres, etc.) prend pour eux une signification supplémentaire : la possibilité d'agir ensemble.



## La Charte de la Coopération à l'École

- 1.** L'École, de la Maternelle à l'Université, a pour finalités le développement de la personne et la formation du citoyen. Dans cette perspective, l'épanouissement de la personne et les pouvoirs réels du citoyen dépendront, non seulement de la nature des savoirs et des savoir-faire mais, également, de la façon dont ils auront été construits.
- 2.** La citoyenneté concerne la personne dans toutes ses dimensions. Le citoyen est conscient de ses droits et de ses devoirs, s'implique dans la vie de la cité et coopère avec d'autres aux transformations nécessaires de la société.
- 3.** L'École doit prendre en compte ces finalités, en développant la participation réelle des élèves à toutes les instances de gestion et de concertation. La citoyenneté doit se construire par la pratique, dès l'école maternelle. La démarche coopérative considérant les enfants, les jeunes et les adultes en formation comme des partenaires actifs, associés à toutes les décisions qui les concernent, et se référant à un certain nombre de valeurs comme l'écoute, le respect de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, la coopération, permet cette construction.
- 4.** La réalisation de projets coopératifs qui finalisent et donnent du sens aux apprentissages et à l'École favorise les interactions et, donc, l'acquisition des compétences.
- 5.** Il ne peut pas y avoir d'apprentissages sans évaluations. La démarche coopérative permet la mise en place d'une véritable évaluation formative permanente, dans la mesure où elle s'appuie sur des contrats, instaure des pauses méthodologiques et des moments coopératifs de réflexion métacognitive. Autant de pratiques qui, en excluant toute forme de compétition individuelle, visent à la réussite de tous.
- 6.** L'organisation coopérative des apprentissages prend appui sur :
  - ▶ un Projet Coopératif, élaboré avec les élèves, pour répondre à la question : "Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ?" ;
  - ▶ un conseil de coopérative, lieu de parole, structure de gestion, instance de décision, d'évaluation et de régulation ;
  - ▶ la mise en place de groupes modulables favorisant l'individuation, la socialisation, l'expression personnelle, la communication et la réalisation collective de projets ;
  - ▶ des enseignants garants des objectifs éducatifs.
- 7.** L'organisation coopérative d'une école ou d'un établissement scolaire s'articule autour :
  - ▶ d'un projet d'école, ou d'établissement, impliquant tous les élèves ;
  - ▶ d'un conseil des délégués ;
  - ▶ d'une équipe d'enseignants mettant en application les principes et les valeurs auxquels elle se réfère et capable de coopérer avec les parents et d'autres partenaires, d'une façon pertinente et cohérente.

**L'ÉCOLE PEUT AINSI  
DEVENIR,  
POUR ET AVEC LES ÉLÈVES,  
UN LIEU DE VIE DÉMOCRATIQUE,  
OÙ CHACUN POURRA RÉUSSIR  
POUR S'ÉPANOUIR, APPRENDRE  
ET S'ÉMANCIPER.**



*pédagogie coopérative*